

"Oui, connaître. Puis comprendre. Enfin agir." : Connaître : une revue politique et culturelle antifasciste de l'entre-deux-guerres

Autor(en): **Gullotti, Hervé**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **19 (2003)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-520271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**« OUI, CONNAÎTRE. PUIS COMPRENDRE. ENFIN AGIR. »
**CONNAÎTRE. UNE REVUE POLITIQUE ET CULTURELLE
 ANTIFASCISTE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES****

HERVÉ GULLOTTI

Étoile filante qui traversa le monde de la presse romande à la fin des années trente, la revue *Connaître* « vécut ce que vivent ses semblables, un peu plus que les roses tout de même, soit près de deux ans »¹. C'est en ces termes que le communiste genevois Jean Vincent, son fondateur et animateur dévoué, évoque le souvenir de la revue à laquelle sa mémoire, encombrée par un nombre infini de souvenirs militants, accorde quelques mois de vie en sus.

Petite feuille éphémère, *Connaître* naît en juillet 1937 pour s'éteindre une année plus tard, en juillet 1938. Elle paraît à un moment où l'extrême gauche vit des mutations profondes. Depuis peu, le Parti communiste suisse (PCS) a effectué un tournant idéologique radical, sous l'effet du revirement de la politique du Komintern², que l'expérience du Front populaire en France viendra nourrir³. Le dogme de l'internationalisme révolutionnaire est abandonné au profit de la réappropriation des valeurs nationales, du patrimoine culturel et historique helvétique (et genevois !). On assiste dès lors, dans une série de cantons, dont Genève et Vaud, à un rapprochement nuancé et progressif entre socialistes et communistes⁴. Dès 1935 à Genève, des manifestations communes entre Parti socialiste genevois (PSG) et PC genevois sont organisées. Des listes électorales où figurent des candidats socialistes et des communistes sont établies, qui permettront à deux communistes, dont Jean Vincent, d'être élus au Grand Conseil en 1936. Les interdictions successives

¹ Jean Vincent, *Raisons de vivre*, Vevey, L'Aire, 1985, p. 236.

² Le tournant idéologique de la politique de l'U.R.S.S. est pris lors du VII^e congrès de l'Internationale communiste en 1935. Les Soviétiques y avaient exprimé leur interprétation nouvelle du fascisme, considéré non plus comme une forme de gouvernement bourgeois, mais comme un système qui s'oppose à la fois au communisme et à la démocratie bourgeoise. En Suisse, c'est Jules Humbert-Droz qui est chargé par le Komintern de rectifier la ligne du PCS, et parallèlement sa direction. Ce revirement sera officialisé lors du VI^e congrès du PCS en mai 1936. André RAUBER, *Histoire du mouvement communiste suisse. Du XIX^e siècle à 1943*. Genève, Slatkine, 1997, p. 369. Sur les raisons de ce tournant et sa réception, voir *idem*, pp. 367-374.

³ Le Front populaire en France constitue, dès juillet 1935, une alliance politique entre les partis de gauche, dont le grand Parti radical qui n'était pas un parti ouvrier, sur fond de crise économique et de montée en puissance des ligues d'extrême droite. Il arrive au pouvoir en juin 1936.

⁴ À Genève, le Parti communiste est une minuscule section, qui a pour grand et puissant rival le Parti socialiste genevois. Ce dernier, tourné très à gauche et philosoviétique, est dirigé d'une poigne de fer par Nicole. Jusqu'alors, les relations entre ces deux mouvements étaient fondées sur des rapports d'animosité.

du PC dans les cantons de Neuchâtel (avril 1937), Genève (juin 1937) et Vaud (janvier 1938) faciliteront ce phénomène centripète⁵. Dans la cité de Calvin, Léon Nicole, leader de l'aile radicale majoritaire au sein du Parti socialiste genevois, invitera lui-même, dès le début 1937, les communistes genevois à rallier son parti, une démarche que ces derniers entreprendront en août de la même année.

Connaître paraît dans un contexte international tendu à l'extrême. La Société des Nations, moribonde, ne peut plus contenir la montée en force des régimes fascistes. En Suisse, la proximité de l'Allemagne nazie et de l'Italie mussolinienne provoque un réflexe progressif de repliement et d'alignement. Sur le plan de la politique extérieure, la diplomatie helvétique, conduite par le très controversé conseiller fédéral Giuseppe Motta, choisit, au printemps 1938, de revenir à la neutralité intégrale, après plusieurs années passées à défendre des positions pour le moins ambiguës à la SdN : refus obstiné de l'entrée de l'Union soviétique dans le concert des nations, refus d'appliquer des sanctions contre l'Italie suite à l'agression en Éthiopie, notamment. Dans le domaine de la politique intérieure, on assiste à un resserrement de l'unité nationale qui se concrétise par un rapprochement politique entre la gauche social-démocrate et les partis bourgeois, qui conduira entre autres à la fameuse Paix du travail. Parallèlement, des mesures coercitives sont prises au niveau fédéral et cantonal, officiellement pour sauvegarder la neutralité, qui limiteront les libertés individuelles.

Évoluant dans ce contexte, *Connaître* affiche ouvertement son combat politique antifasciste, en se gardant bien de proclamer son appartenance à la mouvance communiste. Sur le plan culturel, la revue revendique la réappropriation par la gauche de certaines valeurs culturelles et historiques ainsi que le rappellent les quelques lignes programmatiques qu'écrit Jean Vincent dans l'éditorial du premier numéro de juillet 1937 :

Oui, connaître. Puis comprendre. Enfin agir, car toute pensée qui n'aboutit point à l'action est péché. C'est dire que cette revue sera d'action, et partisane. Cependant nous ne prendrons parti qu'après avoir prouvé et trouvé juste et logique le fondement de notre action (...). Nous souhaitons tout uniment que par nous [le peuple] sache, il comprenne. Que par nous, il s'arme mieux. À son service, nous serons (...). Nous nous montrerons d'esprit conquérant car tout est à nous. Nous avons tout fait. L'histoire du pays telle qu'elle fut : grande. Le pays tel qu'il est : riche. On nous a volé notre passé, on nous prit nos héros, on a voulu nous enlever jusqu'à nos raisons de vivre ⁶.

D'où également le sous-titre qu'adoptera *Connaître* : « La Politique Les Arts Les Lettres ». Une relation privilégiée, intime doit naître entre le lecteur et *Connaître* de cette alchimie intellectuelle qui conduira celui-ci à « aimer » la revue.

⁵ Des mesures anticommunistes avaient déjà été prises au niveau fédéral avant ces premières interdictions. Voir André RAUBER, *op. cit.*, pp. 380 et ss.

⁶ J.V., *Connaître*, 1, juillet 1937, p. 1.

Naissance d'une revue

Jean Vincent est l'initiateur de *Connaître*⁷. Fils de pasteur, Vincent naît en 1906. Proches des Jeunesses communistes, il adhère en 1924 durant ses études de droit au Parti communiste suisse⁸. Il se fait remarquer dès le départ par son dévouement pour la cause. En 1931, il devient le rédacteur du *Drapeau rouge*, organe romand du PCS, auquel il collabore depuis 1923. La même année, il s'engage aux côtés des Amis de la Russie nouvelle, futurs Amis de l'U.R.S.S. Membre du comité cantonal du PC genevois, il devient secrétaire général de la section genevoise. En mai 1936, le VI^e congrès du Parti communiste suisse le propulse au sein du comité central, dont il avait déjà fait partie en 1931. C'est également cette année-là que Vincent est élu au Grand Conseil genevois et s'apprête quelques mois plus tard à intégrer le bureau politique du PCS⁹.

C'est à cette époque qu'il fonde *Connaître*, dont il sera le rédacteur en chef jusqu'en juillet 1938¹⁰. Vincent y rédige régulièrement des articles, signés de son patronyme ou de ses initiales et même publiés sous divers noms d'emprunt, tels A. Nernier ou Gabriel ou encore Luc Gabriel¹¹. Il y écrit également des éditoriaux, des poèmes, des textes politiques, historiques et littéraires ainsi que des notes de lecture. Pour alimenter les pages de sa revue, Vincent fait appel à ses camarades André Muret, Jules Humbert-Droz, à l'écrivain vaudois Edmond Gilliard, ou encore à André Oltramare. Deux personnages sont particulièrement présents dans son entreprise éditoriale, Daniel Anet et André Ehrler. Les deux trentenaires signent de nombreux articles de façon suivie. Daniel Anet a laissé peu de traces¹². Vaudois

⁷ Les archives fédérales conservent plusieurs dossiers biographiques sur Jean Vincent. Voir les archives du Ministère public de la Confédération : E 4320 (B), 1975/40, vol. 53, C.8458.1 et E 4320 (B), 1975/40, vol. 54, C.8458.2. Les papiers Vincent (J.I. 217), également conservés aux archives fédérales, concernent surtout l'après-guerre. Je tiens à remercier ici Monsieur Daniel Bourgeois qui a essayé, tant bien que mal, de retrouver une trace de la revue genevoise dans les dédales des archives fédérales !

⁸ Voir Brigitte STUDER, *Un parti sous influence. Le Parti communiste suisse, une section du Komintern 1931 à 1939*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1994, pp. 717-718 ; Pierre JEANNERET, *Un itinéraire politique à travers le socialisme en Suisse romande. La vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953)*, Vevey, L'Aire, pp. 554 et 568.

⁹ Jean Vincent ne se retirera de la vie politique que quelques années avant sa mort, en 1989. Membre du Parti suisse du Travail, il siégera notamment au Conseil national de 1947 à 1980 (président en 1979). Il quittera le Grand Conseil genevois en 1986.

¹⁰ À notre étonnement, la revue *Connaître* n'a pas été fichée par les services du Ministère public de la Confédération. Elle ne figure pas non plus dans les dossiers de justice et police du canton de Genève. À noter que Vincent en fait une mention toute menue dans ses mémoires, *op. cit.*, pp. 235-236 : « Elle combattit en particulier les mouvements d'extrême droite, l'Union nationale de Georges Oltramare, rédacteur des deux *Pilori*, celui de Genève déjà, celui de Paris, sous l'occupation, dénonciateur des Juifs (on n'y disait pas Juif, mais 'youtre' ou 'youpin') et pourvoyeur des camps de concentration, ce qui conduisit les tribunaux français à prononcer la condamnation à mort, rappelons-le de son éditeur et directeur Oltramare. » Le chef de la diplomatie helvétique d'alors, Giuseppe Motta, ne sera pas non plus épargné par la critique, comme il sera démontré plus bas.

¹¹ Pseudonymes cités par Pierre du Bois, « Saint Jean Vincent. Chef communiste et poète. Les jeunes années (1906-1939) » in *Écriture*, 41, 1993, p. 44. Malgré un dépouillement minutieux de la revue, nous n'avons pas retrouvé de contributeur dénommé « Albert Dupont », qui aurait été, selon Brigitte Studer, un autre pseudonyme de Vincent. Brigitte Studer, *op. cit.*, p. 717.

¹² Un dossier est consacré à Daniel Anet aux archives fédérales. Il est toutefois très mince et ne concerne que les années 1952 à 1958. Ces éléments biographiques ont été tirés de Pierre Jeanneret, « *La Semaine*. Un hebdomadaire antifasciste politique et culturel » in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Lausanne,

d'origine, né en 1910, il a grandi dans le canton de Genève. Il étudie les lettres à la Sorbonne. Bibliothécaire à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, il débute sa carrière politique dans les Jeunesses socialistes. Puis il suit Léon Nicole au sein de la Fédération socialiste suisse. Il compte plusieurs ouvrages à son actif, dont une biographie du pacifiste Pierre Ceresole, fondateur du Service civil international.

Né à Plainpalais en 1900, André Ehrler est un instituteur genevois et un critique du monde des arts¹³. Ehrler exerce sa profession d'enseignant jusqu'en 1941, date à laquelle il est révoqué pour son appartenance à la Fédération socialiste suisse, interdite alors¹⁴. Parallèlement à son enseignement, il écrit dans plusieurs journaux et revues. Entré au Parti socialiste genevois en 1927-1928, il collabore à la presse socialo-communiste, notamment au *Travail* où il a laissé de nombreuses critiques de films et de *music-hall*¹⁵. Compagnon de route du leader Léon Nicole, Ehrler s'engage également sur le terrain de l'action politique. Élu au Conseil national en 1932, il siège au Conseil d'État de 1933 à 1936, durant le gouvernement Nicole, aux côtés de Charles Naine et Maurice Braillard, dans lequel il conduira le Département de l'hygiène, de l'assistance et des assurances sociales.

Si Daniel Anet et André Ehrler semblent avoir été avec Jean Vincent les chevilles ouvrières de *Connaître*, aucune trace ne nous permet de conclure qu'ils formaient à eux trois un comité de rédaction. Pas de signes non plus d'un comité de patronage, ni de collaboration avec d'autres organes de presse. La revue trouve toutefois un soutien spontané du quotidien *Le Travail* qui souhaite, par la plume de Léon Nicole, la bienvenue à *Connaître*. Le leader charismatique genevois salue le vent nouveau apporté par la jeune équipe dans un éditorial laudatif :

*Cette publication vient à son heure. Elle est un grand encouragement pour les aînés blanchis et limés sous le harnais des luttes quotidiennes. Nous y trouvons que notre effort ne fut pas accompli en vain. Déjà des jeunes forces se préparent pour les prochains relais*¹⁶.

Mais la collaboration entre les deux organes de presse ne semble pas avoir franchi d'autres étapes. Par ailleurs, l'apparition de *Connaître* sur la scène intellectuelle genevoise ne semble pas avoir fait de remous dans les rangs de la presse

AEHMO, 7, 1990-1991, p. 10 note 4 ; 13 *Etoiles. Reflets du Valais*, 1, janvier 1981, p. 45.

¹³ Voir Laurent Asséo, « André Ehrler (1900-1949), militant socialiste et cinéphile. Une grande figure de la critique cinématographique suisse » in Brigitte Studer, François Vallotton (dir.), *Histoire sociale et mouvement ouvrier. Un bilan historiographique (1848-1998)*, Lausanne/Zurich, Editions d'en bas/Chronos, 1997, pp. 223-228. Un dossier le concernant est conservé aux archives fédérales sous la cote : E 4320 (B) vers. 1975/40, vol. 57, C.8.506 (1938-1949).

¹⁴ Une première mesure suspensive avait été prononcée à son encontre par les autorités genevoises en 1933, suite à ses prises de position concernant la fusillade du 8 novembre 1932.

¹⁵ Après guerre, il sera nommé secrétaire de rédaction à la *Voix Ouvrière*, poste qu'il conservera jusqu'à sa mort prématurée en 1949.

¹⁶ L. Nicole, « On l'attendait. "Connaître" », *Le Travail*, 15 juillet 1937, p. 1. Selon Pierre du Bois, l'accueil fait à *Connaître* sera « élogieux », aussi bien chez les communistes suisses qu'à l'étranger. L'auteur ne cite toutefois que l'exemple de la revue française *Commune*. Cf. Pierre du Bois, *art. cit.*, p. 43.

bourgeoise. Vincent signale en septembre 1937 deux articles concernant la revue dans la *Tribune de Genève*, l'un polémique, l'autre modéré, qui n'auront, semble-t-il, pas de lendemain. La contestation proviendra plutôt de l'aile dure du parti socialiste genevois. Elle apparaît dans une correspondance de Daniel Anet adressée à André Ehrler, datée de janvier 1938, au moment où l'appel pour la création du futur journal hebdomadaire *La Semaine* est lancé¹⁷. Anet y dénonce vertement l'attitude sceptique du « C.D. » [Comité Directeur ?] du PSG et réserve une volée de bois vert à l'avocat et leader socialiste Jacques Dicker qui

*veut te sommer, sommer Vincent, me sommer, de lâcher cela. Et Gloor va subir la même offensive. J'avais toujours cru que la presse ouvrière, populaire devait être développée par tous les moyens ! Il paraît qu'il faut, au contraire, la démolir (...)*¹⁸.

Et la critique des socialistes genevois vis-à-vis des entreprises éditoriales de leurs camarades communistes touche également *Connaître* :

D'autant que 'Connaître' est visée. Dicker, ce matin, s'est répandu en propos dénigreur et a attaqué ta collaboration (...). Je t'assure que tout cela me dégoûte profondément (et je devrais y ajouter les calomnies anti-'Connaître' de rédacteurs (?) [sic] au 'Travail'). Si je t'en parles, ce n'est pas pour 'faire vinaigre' dans le parti, non ! Mais j'estime qu'il y a des limites et j'entends faire de mon mieux pour qu'on nous respecte (...).

Les motifs de ces antagonismes demeurent obscurs. Peut-être certains dirigeants du PSG voyaient-ils d'un mauvais œil cette presse philocommuniste, craignant pour l'existence de leurs propres journaux, dans un contexte très hostile à la gauche.

La question du financement de *Connaître* reste une énigme. Selon Pierre du Bois, les ventes au numéro sont médiocres et les abonnements parsemés¹⁹. Dans le dernier numéro connu de la revue, numéro double de juin-juillet 1938 sorti tardivement de presse, la rédaction ne fait pas mystère des problèmes pécuniaires qui semblent plomber l'entreprise éditoriale :

Nous nous excusons du retard du présent No. 11 qui ne nous est pas imputable, notre imprimerie ayant été à nouveau surchargée de besogne. Nous ne saurions dissimuler, d'autre part, les grandes difficultés financières auxquelles « Connaître » se heurte. Les appuis sur lesquels nous comptions nous ont fait défaut. Nous allons nous employer à les résoudre. Le présent No. est celui de Juin-Juillet. « Connaître » ne paraîtra pas en août²⁰.

Prémonition ? *Connaître* ne paraîtra en effet plus du tout... Signe de son lent

¹⁷ Lettre de Daniel Anet à André Ehrler, du 26 janvier 1938, Genève, Archives de l'Etat de Genève, fonds André Ehrler, AP 95, « Parti socialiste – correspondance ».

¹⁸ Cet extrait et le suivant sont tirés de la même lettre. Jean Vincent avait signé l'appel pour *La Semaine*. Ernest Gloor, médecin vaudois, est à l'instar de Vincent membre du comité de patronage de *La Semaine*. Il appartient au courant chrétien du socialisme.

¹⁹ Pierre du BOIS, *art. cit.*, p. 45.

²⁰ *Connaître*, 6, juin-juillet 1938, p. 161.

naufnage, le nombre de pages de la revue (au format stable 24/17 cm jusqu'à la fin) diminue au fur et à mesure des parutions. De 48 pages en juillet 1937, la revue fond à 32 pages de septembre et décembre 1937. Après une légère reprise au début 1938, elle retombe à 24 pages à l'été. Même la publicité qui passe de deux à trois pages dans les derniers numéros ne changera rien au destin de la revue.

L'aspiration à un front populaire suisse

Sur le plan de la politique intérieure, les premières réflexions de la revue vont au Mouvement des Lignes directrices (MLD), initié à l'été 1936 par l'Union syndicale Suisse, la Fédération des sociétés d'employés, les Jeunes paysans, le syndicat des ouvriers évangéliques, auquel le PSS adhèrera en janvier 1937. Pour les défenseurs du MLD, l'heure est à la recherche d'une légitimité politique auprès de la droite. *Connaître*, qui défend l'idée d'un front populaire en Suisse, est particulièrement attentif à l'accueil que les radicaux suisses sont sur le point de faire aux Lignes directrices à l'occasion de leur congrès d'Olten du 11 juillet 1937. Rappelons que ce mouvement, fondé dans le dessein de trouver un remède à la crise économique, avait d'emblée refusé d'intégrer dans ses rangs le Parti communiste suisse, dont on mettait en doute la soudaine adhésion aux principes démocratiques²¹. Le PCS voyait quant à lui dans ces lignes un moyen de créer un front commun réunissant les forces politiques désireuses de barrer la route à « l'Entente nationale réactionnaire ». C'est du moins l'avis de Jules Humbert-Droz dans *Connaître*²². Le chef communiste voit dans ce mouvement « l'embryon » d'un « regroupement populaire », une sorte de « front populaire » façon helvétique, qui ne serait pas un produit d'importation, mais serait destiné à donner naissance à « une politique du milieu qui ne peut signifier qu'un coup de barre à gauche dans la politique fédérale »²³. L'espoir sera de courte durée et Etienne Lentillon ne pourra que constater le refus des radicaux à tenter une collaboration avec le MLD, mettant par ailleurs en évidence le clivage linguistique sur cette question au sein du parti bourgeois²⁴. Les divergences de vue sur les remèdes économiques à apporter à la crise n'ont pas réussi à rapprocher le parti bourgeois de la gauche, malgré le soutien au sein du parti radical de quelques-uns de ses éminents représentants, dont le conseiller national radical bernois et membre du comité central du parti Walter Stucki :

²¹ André RAUBER, *op. cit.*, pp. 353-355.

²² Jules Humbert-Droz (1891-1971) fut l'un des fondateurs du Parti communiste suisse en 1919-1921. Pasteur de formation, il se tourna progressivement vers le journalisme et la presse de gauche et d'extrême gauche. Secrétaire du Komintern et haut responsable de l'Internationale communiste, il est, sur le plan international, la figure la plus connue du communisme suisse. Humbert-Droz fut notamment secrétaire du PCS entre 1936 et 1941.

²³ Jules Humbert-Droz, « Unir le peuple suisse », *Connaître*, 1, juillet 1937, p. 15.

²⁴ Etienne Lentillon (1904-1981), actif au sein du Parti communiste genevois dès 1931. Employé de commerce, comptable, il exerce de nombreuses professions de manœuvre. Collaborateur au *Drapeau rouge*, il devient membre du comité central du PCS avec Jean Vincent. Il participe en 1936 au congrès de Villeurbanne du PC français, placé sous le signe du Front populaire. Cette année-là, il est nommé secrétaire de la section communiste genevoise et intègre à l'instar de Vincent le bureau politique du PCS. Une fois le PC genevois interdit en 1937, il militera au sein du Parti socialiste genevois.

*Donc le Parti radical suisse a tenu ses assises à Olten. MM. Vallotton et Stucki, puis le congrès unanime, ont, fort heureusement, dissipé ces nuages du désert que d'aucuns, outre-Sarine, confondaient avec les bases solides d'un regroupement populaire. La tendance romande l'a emporté sans grande lutte en faisant affirmer un programme entièrement conforme à la volonté des dirigeants les plus puissants de l'économie suisse*²⁵.

Ultime expression tangible du Mouvement des Lignes directrices : l'initiative constitutionnelle pour limiter l'application par le Conseil fédéral de la clause d'urgence, dont le lancement à l'automne 1937 est saluée par *Connaître*, sous la plume de L. Rosset²⁶. Le texte, soumis en votation en février 1938, n'aboutira toutefois pas²⁷.

Quelques mois plus tard, le Vaudois André Muret²⁸ analysera l'alliance entre le Parti socialiste vaudois et le Parti national paysan à l'horizon des élections au Conseil d'État du printemps 1938 comme une résurgence du MLD, du moins la « première étape d'un vaste regroupement des forces populaires pour la défense de la démocratie et des conditions d'existence du monde du travail²⁹ ».

Cette entreprise commune entre paysans et socialistes, fruit d'un rapprochement entamé dès le début des années vingt, et plus systématique dès le milieu des années trente, ne semble pas avoir mûri. Aucun des trois candidats (l'agriculteur Samuel Roulet et les socialistes Ernest Gloor et Paul Golay) à la magistrature suprême ne sera élu³⁰.

Un numéro d'*Esprit* controversé

Débats politiques, débats économiques... La Suisse de la fin des années d'entre-deux-guerres, en quête d'identité et d'union nationale, est également confrontée à

²⁵ Etienne Lentillon, « Propos genevois. Monsieur Stucki se rallie... », *Connaître*, 2, août 1937, p. 8. Les radicaux lanceront à l'occasion de ce congrès une autre formule que celle des Lignes directrices, la « politique interpartis », qui reconnaissait la constitution démocratique du pays, soutenait l'idée d'une défense nationale et refusait la lutte des classes et la remise en question de la propriété privée. Le PSS y adhéra au printemps 1938. Voir Pierre Jeanneret, *Un itinéraire politique... op. cit.*, pp. 319-322.

²⁶ L. ROSSET, « Il nous faut un mouvement », *Connaître*, 5, novembre 1937, pp. 3-5.

²⁷ Selon André Rauber, le MLD, qui comptera jusqu'à 300 000 adhérents, inscrira par cette entreprise électorale le dernier acte de son action politique avant-guerre. Le refus du Parti socialiste suisse et de ses partenaires à inclure dans MLD la gauche de la gauche aurait poussé ce parti davantage au centre de l'échiquier politique, annonçant la politique de « collaboration des classes », la paix du travail et l'adhésion d'une partie de la gauche à la défense nationale spirituelle. André Rauber, *op. cit.*, p. 355.

²⁸ Sur André Muret (1909-1986), voir l'article de Pierre Jeanneret dans ce numéro.

²⁹ André Muret, « L'alliance ouvrière et paysanne dans le canton de Vaud », *Connaître*, 3-4, mars-avril 1938, p. 71. Sur les socialistes et les paysans vaudois, voir Pierre Jeanneret, *Un itinéraire politique... op. cit.*, pp. 199-217.

³⁰ En dehors de ces articles strictement politiques, quelques chroniques socio-économiques surgiront par-ci par-là dans *Connaître*, rédigées par Jean Pierre et E. Dechevrens. Cf. Jean Pierre, « Chronique économique », *Connaître*, 1, juillet 1937, pp. 19-23 ; E. Dechevrens, « Réflexions d'un contribuable », *Connaître*, 4, octobre 1937, pp. 2-4 ; *idem*, « La paix sociale ? Sous le masque », *Connaître*, 2, février 1938, pp. 45-47. À noter que Vincent sera soupçonné par les autorités fédérales d'utiliser le pseudonyme de « Dechevrens » dans la revue communiste *L'Étincelle* éditée clandestinement durant la Seconde Guerre mondiale. Lettre du commandement de l'armée au Ministère public de la Confédération, 31 mars 1941, Berne, Archives fédérales, E 4320 (B) vers. 1975/40, vol. 53, C.8458.1.

un débat culturel consécutif à la parution en octobre 1937 d'un numéro spécial de la revue française *Esprit*, sous le titre « Le problème suisse : fédéralisme et personnalisme », consacré entièrement à la Suisse³¹. Ce numéro, destiné à dresser le bilan de la réflexion personnaliste en Suisse, rassemble les contributions des ténors helvétiques du mouvement, Xavier Schorderet, André Rivier, Philippe Muller, notamment, mais aussi des contributions externes, dont celle du poète Max Liehburg et de Charles-Ferdinand Ramuz³². Il obtient dès sa publication un succès nullement escompté, non pas tant en raison du regard posé par les personnalistes suisses sur la situation de leur pays, mais par la lettre liminaire de Ramuz adressée à Denis de Rougemont, à qui incombait la responsabilité de la composition de ce recueil d'articles. Le texte de l'écrivain vaudois, qui remet en cause l'existence d'une unité culturelle en Suisse, aura l'effet d'une bombe à l'heure où les autorités fédérales prêchent l'union à travers la « Défense nationale spirituelle ». La contribution ramuzienne sera à l'origine d'un déferlement de critiques et de passes d'armes acérées dans la presse helvétique qui durera près de six mois³³.

Parmi les voix qui s'élèvent dans le débat figure *Connaître*. Sous la plume d'André Muret, dont l'œil critique parcourt l'ensemble du numéro d'*Esprit*, la revue porte un jugement bienveillant sur cet exercice littéraire. Elle décline toutefois une série de critiques de fond assez sévères sur les axes de réflexion explorés par les personnalistes, qui marquent la distance idéologique entre les deux courants de gauche³⁴. Selon Muret, le numéro spécial d'*Esprit* est un patchwork de réflexions, dont le fil rouge n'apparaît pas, un assemblage disparate de pensées qui manquent d'ancrage avec la réalité politique du pays. Aldo Dami, personnaliste genevois, se voit reprocher sa cécité lorsqu'il loue le stade de développement très avancé de la démocratie suisse, alors que, explique Muret, des mesures restreignant les libertés individuelles ont été prises par les autorités fédérales. Le socialiste vaudois regrette également le flottement conceptuel des auteurs. Selon lui, on n'arrive pas à dégager d'éléments doctrinaux qui fonderaient la pensée personnaliste des Suisses. Ainsi, on

³¹ Sur la conception de ce numéro, cf. Hervé Gullotti, « Des amitiés françaises d'Albert Béguin : émergence et évolution », in Martine Noirjean de Ceuninck, Jean Borie, *De l'amitié. Hommage à Albert Béguin (1901-1957)*, Genève, Droz, 2001, pp. 131-155. Voir aussi Pierre-Olivier Amstutz, *Les Amis d'Esprit en Suisse romande (1933-1950) : une réflexion sur les rapports entre la politique et la morale*, Fribourg, mémoire de licence, 1978, 100 p.

³² Sur l'écho en Suisse du mouvement *Esprit* et de sa revue, fondée en 1932 par le Français Emmanuel Mounier, voir Francis Python, « "Maintenir l'ordre ou le faire ?" Présence et dilemmes des personnalistes d'*Esprit* en Suisse dans les années trente », in Alain Clavien, Bertrand Mueller, *Le goût de l'histoire, des idées et des hommes. Mélanges offerts au professeur Jean-Pierre Aguet*, Vevey, L'Aire, 1996, pp. 131-151. Voir aussi Alain Clavien, Hervé Gullotti, Pierre Marti, « *La Province n'est plus la Province* ». *Les relations culturelles franco-suisse à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale (1938-1950)*, Lausanne, Antipodes, 2003, 365 p.

³³ Voir Félicie Reymond, « Ramuz, *Esprit* et la défense spirituelle de la Suisse », in 19-39. *La Suisse romande entre les deux guerres*, Lausanne, Payot, 1986, pp. 165-175.

³⁴ André Muret, « Où l'on parle de la Suisse. À propos d'un numéro spécial d'"Esprit" », *Connaître*, 6, décembre 1937, pp. 19-24.

voudrait bien (...) obtenir quelques précisions sur l'anticapitalisme d'Esprit' et sur les solutions qu'il propose dans le domaine économique – mais de cela on ne nous dit pas un mot ; et on en vient à se demander si les groupes suisses d'Esprit' ont réellement des solutions à proposer, en dehors d'une défense abstraite des notions de fédéralisme et de personnalisme, sur lesquelles tout le monde peut s'entendre (...). Ce n'est pas pour rien qu'Esprit', mouvement 'révolutionnaire' (André Rivier dixit) se voit décerner une belle colonne d'éloges par la 'Gazette de Lausanne' dont on sait ce que valent le fédéralisme, le personnalisme et l'anticapitalisme.³⁵

Et Muret d'espérer en conclusion que cet « avertissement » encouragera les personnalistes à se ressaisir, inquiet de « voir se perdre peu à peu des forces qui devraient en définitive se trouver à nos côtés ».

Quelques mois plus tard, *Connaître* reviendra à la charge en publiant divers extraits de la lettre de Ramuz et la réponse aux critiques qu'il a formulée dans *Suisse romande* en janvier 1938, ainsi que des critiques repêchées dans quelques quotidiens romands et alémaniques, toutes pièces d'une polémique d'un seul et même « procès »³⁶.

Espionnage et patriotisme bourgeois

André Ehrler dégainera sa plume, quant à lui, pour dénoncer le sens du patriotisme et de la morale de la presse et des politiciens conservateurs. L'auteur revisite, à travers plusieurs récits, une série d'histoires d'espionnage qui se sont déroulées en Suisse durant la Première Guerre mondiale, censées faire « comprendre le mécanisme de la trahison nationale-fasciste » de la bourgeoisie helvétique en cette fin des années trente :

Notre peuple devrait connaître l'usage que l'on fit de notre 'neutralité' et les raisons impérieuses qui motivèrent celle-ci. La Suisse 'neutre', placée entre deux groupes d'États artificiellement dressés l'un contre l'autre, permet aux munitionnaires, banquiers, espions, hommes d'affaires et hommes de main de poursuivre leurs trafics, leurs intrigues, leurs marchandages, alors qu'ailleurs on s'entr'égorge au nom des grands principes. Le sang coule dans les tranchées et dans les villes bombardées. Mais sous les plis de notre drapeau rouge à croix blanche, à l'abri des baïonnettes, c'est l'argent qui coule chez nous, et son flot bien vite emporte les consciences³⁷.

Différentes affaires sont exhumées, suite à de mystérieuses « circonstances particulières » qui ont permis à l'auteur de « compulser des documents et des dossiers qui concernent des faits et que les intéressés croyaient à jamais oubliés »³⁸. Ehrler retrace l'aventure de la « mission » Mougeot, du nom de cet

³⁵ *Idem*, p. 22.

³⁶ « La Suisse existe-t-elle ? Pièces d'un procès », *Connaître*, 2, février 1938, pp. 39-44.

³⁷ André Ehrler, « Notes sur l'espionnage en Suisse pendant la guerre 1914-1918. I. La "mission" Mougeot », *Connaître*, 1, janvier 1938, pp. 14-15.

³⁸ *Idem*, p. 14.

aristocrate français chargé par son pays d'obtenir par la Suisse des renseignements sur l'Allemagne et, au passage, sur l'armée helvétique. Le comte Mougeot réussira à recruter des agents suisses et à mettre en place un réseau. Mais le pot aux roses sera découvert et le principal instigateur interpellé en mai 1917. L'affaire sera portée devant les tribunaux suisses. Vingt et une personnes seront condamnées, dont le comte. Ce ne sont pas tant les activités occultes du comte qui choquent Ehrler, mais bien plus l'attitude des officiels genevois, dont l'avocat de Mougeot, Adrien Lachenal, alors conseiller d'État, et des journaux « bien pensants » et « patriotes », dont *La Suisse*, qui « s'évertuèrent à prouver que Mougeot s'était sacrifié pour son pays et que ses complices helvétiques étaient dignes de la plus grande admiration »³⁹.

Autre affaire, autre indignation. Il s'agit de l'histoire d'un jeune Allemand, Ludwig Tockus, qui, selon Ehrler, avait rassemblé pour son propre compte une série d'informations sur le dispositif de défense à la frontière Nord-Est de la Suisse, qu'il pensait ensuite pouvoir faire parvenir à l'armée allemande contre rémunération⁴⁰. L'homme avait toutefois été attrapé à la frontière suisse au moment où il regagnait l'Allemagne, portant sur lui la somme de ces investigations notées dans un calepin. Selon l'auteur, la presse bourgeoise romande, *Journal de Genève* et *La Suisse* en tête, en avait profité, sous l'influence secrète des services de renseignements français qui souhaitaient se venger d'avoir été démasqués dans l'affaire Mougeot, pour donner un écho démesuré à cette seconde affaire. Il s'agissait, selon Ehrler, de répondre au scandale qu'avait fait naître dans la presse alémanique l'affaire Mougeot et l'implication de la France. Il fallut un arrêté fédéral et un avertissement du Conseil fédéral adressé à *La Suisse* pour faire retomber le soufflé. Et Ehrler de conclure, après avoir dénoncé la menace qu'avait fait peser la presse bourgeoise sur la cohésion nationale à la fin de la guerre :

*Nos patriotes de guerre, comme leur presse, ne mâchaient pas leurs mots. Benjamin Vallotton s'écriait au Victoria-Hall de Genève, à propos de l'Allemagne qui violait le droit des gens en bombardant des villes ouvertes : "Ce sera la honte des gouvernements neutres de n'avoir jamais poussé le cri du cœur et protesté contre les actes qui déshonorent l'humanité". Vingt ans ont passé. Les enfants de Guernica, de Lerida, de Madrid, de Barcelone sont sauvagement assassinés par les Junkers et les Caproni. Nos patriotes se taisent. La honte est-elle si légère à porter ?*⁴¹

La Suisse, « concierge du Palais des Nations »

Outre la politique intérieure, c'est la politique de neutralité que *Connaître* visera

³⁹ *Idem*, p. 19.

⁴⁰ André Ehrler, « Notes sur l'espionnage en Suisse pendant la guerre 1914-1918. II. Les Plans du Hauenstein », *Connaître*, 2, février 1938, pp. 47-53.

⁴¹ *Idem*, p. 53. L'auteur rendra compte encore de deux autres affaires taillées dans le même bois, le premier dans le numéro double 3-4, pp. 82-89 : « III. La sanglante affaire Rehm » et le second dans le numéro 6 de juin-juillet 1938, « IV. Un épisode de la bataille secrète : Konopka et les "embarqueurs" », pp. 152-157.

de ses flèches les plus pointues. Celles-ci seront surtout le fait du jeune Vincent, très porté sur l'évolution de la politique extérieure helvétique au sein de la Société des Nations, à une époque où la guerre d'Espagne radicalise les positions entre pro et anti-républicains et où le Conseil fédéral adopte une politique de repli progressive vis-à-vis de l'institution genevoise qui le conduira à lâcher la neutralité différentielle pour un retour à la neutralité intégrale au printemps 1938.

Le responsable de la petite revue s'en prend à plusieurs reprises à Giuseppe Motta, patron du Département Politique fédéral, dont le discours est trop enclin, à ses yeux, à « emboîter le pas à son chef de file », Benito Mussolini⁴². « Cet homme doit s'en aller ! » martèle-t-il comme une rengaine dans plusieurs articles commentant l'attitude du chef de la diplomatie helvétique face au fascisme italien et au *Duce*. Ainsi, en septembre 1937, il retrace les prises de position successives de Motta depuis 1934 jusqu'à la guerre, montrant en quoi le Conseiller fédéral tessinois a été « ces dernières années un perpétuel encouragement au fascisme, une prime à l'agression »⁴³. Motta est accusé d'avoir été le seul à refuser l'entrée de l'U.R.S.S. dans la SdN. Il est montré du doigt pour son attitude vis-à-vis de l'impérialisme italien en Éthiopie. Vincent dénonce finalement l'attitude du Conseil fédéral dans la question espagnole et accuse Motta de s'obstiner à « vouloir mettre en quarantaine le gouvernement légal de la République espagnole »⁴⁴. À la fin de son réquisitoire, le jeune rédacteur accuse le Conseiller fédéral de lâcher la politique de sécurité collective et la collaboration suisse au sein du concert des nations. Grand défenseur de l'Espagne républicaine, André Oltramare ne tardera pas à apporter un soutien de plume à *Connaître* au moment où Motta annoncera le retour de la Suisse à la neutralité intégrale et son retrait de la scène politique internationale⁴⁵ :

*Jusqu'à ces derniers temps, la Suisse était respectée à l'étranger parce qu'elle défendait encore les idées partout menacées, de la liberté civique et de la démocratie. L'activité néfaste d'un magistrat sans indépendance nous prive de cette richesse morale que nous possédions. L'attitude actuelle de la Suisse fait monter le rouge de la honte au front de tous ceux qui chez nous réfléchissent encore librement*⁴⁶.

⁴² Jean Vincent, « Pour la sécurité du pays », *Connaître*, 1, janvier 1938, p. 7.

⁴³ Jean Vincent, « Cet homme doit s'en aller », *Connaître*, 3, septembre 1937, pp. 2-7.

⁴⁴ Dès août 1936, le Conseil fédéral avait pris des mesures punitives concernant tout soutien autre qu'humanitaire à l'Espagne républicaine. Un premier arrêté interdisait l'exportation d'armes. Un second prévoyait des mesures pour faire respecter l'interdiction de participer aux hostilités dans la péninsule ibérique.

⁴⁵ André Oltramare (1884-1947), frère du funeste tribun d'extrême droite Georges Oltramare, est professeur de latin à l'Université de Genève. Il appartient à l'aile modérée du Parti socialiste genevois auquel il avait adhéré en 1923. Il siège au Conseil d'Etat de 1924 à 1927. Avec Charles Rosselet, il est à l'origine du Parti socialiste de Genève, après la scission avec Nicole en 1939. Militant antifasciste, il s'implique corps et âme pour défendre la cause de l'Espagne républicaine. Il fonde l'Association des Amis de l'Espagne républicaine, dont Jean Vincent sera l'un des vice-présidents avec le socialiste genevois Albert Dupont-Willemin. Ariane Schmitt, *André Oltramare (1884-1947). Un précurseur oublié*, Genève, Ed. Suzanne Hurter, 1994, 138 p.

⁴⁶ André Oltramare, « Opinions sur la politique Motta. Pas de droits sans devoirs », *Connaître*, 2, février 1938, p. 37.

Amertume chez le socialiste genevois pour lequel « la Suisse se ravale elle-même au rang de concierge du Palais des Nations ». D'autres contributions suivent, qui expriment la stupéfaction face à l'attitude helvétique. Mobilisant ses réseaux d'amitié à l'étranger pour enfoncer le clou, Vincent fait intervenir Jean Zyromski, membre du Parti socialiste français et rédacteur au *Populaire*. Ce dernier estime que la « 'démocratie helvétique' devient de plus en plus infidèle à ses vieilles traditions ». Quant à Emile Vandervelde, homme d'État socialiste belge et ancien ministre, regrettant le repli suisse, il place son espoir dans un hypothétique front commun que pourraient former la France, la Grande-Bretagne et la Russie soviétique en vue de sauver les murs de la « Maison de Genève ».

Des propos de Leonhard Ragaz sur Motta seront également repris dans *Connaître* pour dénoncer la politique pratiquée par Motta vis-à-vis de la SdN. Dans un texte traduit dont la source n'est pas signalée par la revue genevoise, le pasteur socialiste, dont l'autorité morale et l'influence intellectuelle dépassent largement les frontières alémaniques (notamment avec la diffusion de sa revue *Neue Wege*), accuse sans ambages le chef du Département Politique fédéral de pousser « de toutes ses forces » la Suisse à une « adhésion (...) au bloc fasciste » :

*Si, dans ce dessein, on se retranche derrière le paravent de la 'neutralité intégrale', ce n'est que pour mieux faire dire aux mots le contraire de ce qu'ils veulent dire en réalité. La vraie signification de la politique de Motta est justement la suppression de la neutralité de la Suisse, en faveur d'un bloc idéologique, celui-là précisément qui, au fond de son cœur, bénéficie de toutes ses sympathies*⁴⁷.

Le combat pour l'Espagne républicaine

L'opposition à Motta ne se limite pas seulement à la politique du chef de la diplomatie qu'il conduit à la Société des Nations. Elle est également alimentée par l'attitude sans concession du Conseil fédéral sur la question espagnole, sujet qui est une des raisons de vivre de *Connaître* comme l'explique G. Veiran (pseudonyme ?) dans un article consacré à la crise ibérique :

*Certes on ne comprendrait pas que nous ne faisons pas, dans cette revue, large place aux événements d'Espagne qui peuvent être déterminants pour la paix du monde et pour le sort de la démocratie*⁴⁸.

Veiran produit une critique musclée sur Léon Blum et la politique de non-intervention franco-britannique. Publiant des extraits qui justifient la position des deux États, il rejette l'argumentaire de Léon Blum selon lequel une intervention en Espagne engendrerait une concurrence armée entre les défenseurs des deux camps et risquerait de provoquer un conflit généralisé en Europe. Par contre, ne pas

⁴⁷ Leonhard Ragaz, « Opinions sur la politique Motta. Ce qu'en pense... un chrétien » (traduit par S.R.), *Connaître*, 3-4, mars-avril 1938, pp. 69-70.

⁴⁸ G. Veiran, « Espagne », *Connaître*, 1, juillet 1937, pp. 2-12. Rappelons que les autorités fédérales avaient reconnu le régime franquiste en Espagne dès le début 1937.

intervenir mettrait à l'épreuve, selon le président du Conseil français, la loyauté des régimes fascistes, en l'occurrence l'Allemagne nazie et l'Italie mussolinienne, qui ont affiché à plusieurs reprises leur volonté de ne pas s'engager militairement aux côtés des anti-républicains. Veiran dénonce la naïveté franco-britannique et s'appuie sur une série d'exemples pour montrer combien les soutiens militaires du III^e Reich et de Rome sont récurrents. Et l'auteur de s'en prendre également à la discorde qui a régné au sein de la gauche espagnole incapable de former un front uni face à l'ennemi nationaliste commun.

Jean Vincent de son côté se fera le porte-parole des Suisses condamnés en avril 1937 à Zurich lors du premier procès organisé contre des militants communistes accusés d'avoir recruté des combattants pour les Brigades internationales en Espagne⁴⁹. Ceux-ci sont soupçonnés d'avoir enfreint la législation interdisant la participation aux hostilités en Espagne. Charles Frutiger, actif dans l'horlogerie au Locle et membre du Législatif de la ville du Locle, sera condamné à six mois de prison pour avoir organisé le passage de la frontière à des combattants volontaires. Henri Trüb, ouvrier à Genève et actif au sein du PC cantonal, à dix mois, pour sa collaboration à la constitution des Brigades internationales. Otto Brunner, manœuvre et député communiste au Grand conseil zurichois, se verra quant à lui infliger une peine de quinze mois d'emprisonnement par contumace pour avoir commandé une unité militaire, le bataillon Tchapaïev. Lors de ce procès, une douzaine d'autres Suisses seront condamnés.

Car c'est parce qu'Hitler convoite le fer de Bilbao et le conquiert par la guerre la plus dure et la plus inhumaine qui soit, c'est parce que Mussolini veut les minerais du Rio Tinto et s'en empare qu'on frappe en Suisse les défenseurs de la liberté. Il s'agit de ne pas mécontenter de puissants voisins.

Qu'on admire en somme et qu'on envie,

commentera Vincent⁵⁰. Rappelons que l'auteur fait lui-même l'objet de démêlés avec la justice helvétique. Une instruction militaire pénale est ouverte contre lui en mars 1937. Vincent est soupçonné d'être impliqué dans un réseau permettant le passage de mercenaires en Espagne⁵¹. Il comparaitra en janvier 1938 devant le capitaine Cordey, juge d'instruction militaire de la première division, pour cette affaire qui ne semble pas avoir eu de suite.

La défense d'autres dossiers illustrant la lutte antifasciste qu'a épousée *Connaître* complète les sommaires de la revue genevoise. Jean Vincent regrette les luttes fratricides entre nationalistes et communistes chinois au début des années trente qui auraient fait le lit de l'agression japonaise. Il se réjouit par contre du

⁴⁹ Jean Vincent, « Les volontaires de la liberté. De Valmy au bataillon Tchapaïev », *Connaître*, 2, août 1937, pp. 13-18.

⁵⁰ *Idem*, p. 17.

⁵¹ Cf. aux archives fédérales le dossier du Ministère public de la Confédération : E 4320 (B) vers. 1975/40, vol. 53, C.8458.1, ainsi que le dossier de justice militaire : E 5330, -/1, vol. 2274, 98/139/1937, dossier Vincent. Sur le soutien clandestin des communistes suisses aux républicains espagnols, voir Brigitte STUDER, *op. cit.*, pp. 479-527.

front commun qui semble se dessiner depuis mai 1937 entre les ennemis d'hier dans le dessein de refouler l'envahisseur nippon⁵². Albert Bayet, sociologue et journaliste français, revient quant à lui sur l'émeute du 6 février 1934 en France organisée par les milieux d'extrême droite et les récentes révélations sur des caches d'armes découvertes sur le territoire français provenant, selon l'auteur, d'Allemagne et d'Italie⁵³.

Une revue culturelle

À côté des prises de positions politiques, la spécificité de *Connaître* consiste à promouvoir les arts et la littérature. Reprendre aux bourgeois la culture qu'ils nous ont volée, tel est l'un de ses leitmotivs. Daniel Anet revisite l'histoire genevoise pour tenter d'y découvrir des figures emblématiques qui incarnent la défense des libertés populaires et sont utilisées, en cette fin d'entre-deux-guerres, comme des remparts au fascisme. Ainsi, le Genevois Philibert Berthelier qui sut tenir tête (jusqu'à la perdre !) au début de XVI^e siècle au duc de Savoie est-il perçu par Anet comme « le chef de ceux qu'aujourd'hui nous appelons les antifascistes »⁵⁴. Autre figure, autre époque, mais combat identique. À cheval entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, le Vaudois Frédéric-César La Harpe n'a-t-il pas condamné de sa plume « l'oligarchie bernoise et ses baillis exacteurs » au nom de la liberté du peuple ?⁵⁵ Récupération historique au service d'une cause, la lutte contre le fascisme.

Devant les horreurs de la guerre d'Espagne, *Connaître* accueille aussi les défenseurs de l'art espagnol. Dans deux articles successifs, Miguel Campagnol (pseudonyme ?) et Léon Nicole décrivent comment le peuple et une fraction des intellectuels espagnols ont tenté de mettre à l'abri les objets d'art, menacés de destruction par les pilonnages répétés de l'aviation franquiste et de ses alliés allemands et italiens⁵⁶. Une place est également réservée à l'urbanisme. L'architecte et ex-conseiller d'État genevois Maurice Braillard (1879-1965) suit de près dans la revue l'évolution et les enjeux urbanistiques que connaît la Cité de Calvin⁵⁷. Vincent, sous le pseudonyme de Gabriel, y publie par ailleurs plusieurs poèmes ainsi que plusieurs créations poétiques du jeune Français Luc Decaunes. Chaque numéro est en outre agrémenté de toiles, gouaches, gravures et autres bois gravés de divers artistes, dont le peintre suisse Aimé Barraud, ainsi que d'hommages posthumes rendus au peintre-graveur franco-suisse Pierre-Eugène

⁵² Jean Vincent, « Chine », *Connaître*, 6, décembre 1937, pp. 2-5. À noter que l'avocat Jean Vincent avait séjourné plusieurs mois de 1932 en Chine, sur mandat du Secours Rouge international, pour défendre l'énigmatique couple de communistes Paul et Gertrud Rüegg, qui se faisait passer pour des citoyens suisses pour éviter d'être livrés au gouvernement chinois. Voir André RAUBER, *op. cit.*, pp. 325-326, note 215.

⁵³ Albert Bayet, « Le complot des Cagoulards », *Connaître*, 1, janvier 1938, pp. 2-3.

⁵⁴ Daniel Anet, « Un conquérant de la liberté. Philibert Berthelier », *Connaître*, 1, juillet 1937, pp. 24-30.

⁵⁵ Daniel Anet, « Lettres d'un révolutionnaire vaudois », *Connaître*, 6, décembre 1937, pp. 9-13.

⁵⁶ Miguel Campagnol, « La protection des richesses artistiques de l'Espagne. Grandeur d'un peuple », *Connaître*, 6, décembre 1937, pp. 5-9 ; Léon Nicole, « En Espagne républicaine. Où sont les barbares ? », *Connaître*, 1, janvier 1938, pp. 4-6.

⁵⁷ Maurice Braillard, « L'aménagement de la vieille ville », *Connaître*, 5, novembre 1937, pp. 13-15 ; *idem*, « Les sculptures du Quai Turretini », *Connaître*, 1, janvier 1938, p. 25.

Vibert ou au jeune peintre Marc Timenovitch.

Quelle place dans la presse communiste ?

L'historiographie reste vague sur la place que prend *Connaître* sur la scène médiatique communiste romande dans l'entre-deux-guerres. André Rauber tisse une filiation implicite entre *La Lutte*, *Connaître* et *La Semaine*, trois organes de la gauche radicale qui apparaissent quasiment simultanément⁵⁸. Brigitte Studer et Pierre Jeanneret quant à eux omettent de citer la revue dans leur description respective du tableau de la presse d'extrême gauche entre les deux guerres⁵⁹. *Connaître* serait-elle une entreprise individuelle sortie *ex nihilo* ? Selon Pierre du Bois, en donnant vie à *Connaître*, Jean Vincent a exaucé un « vieux rêve caché »⁶⁰. Rêverie d'un intellectuel solitaire, clin d'œil à Rousseau auquel il avait consacré une chronique littéraire élogieuse dans le numéro de novembre 1937 ? Ou aventure s'inscrivant dans une logique de filiation éditoriale ?

Connaître apparaît sur la scène politico-culturelle genevoise quelques temps avant la disparition du journal communiste romand *La Lutte*, en septembre 1937, extinction qui coïncide avec l'interdiction du Parti communiste successivement décrétée dans plusieurs cantons romands⁶¹. Si la filiation entre *La Lutte* et *Connaître* paraît plausible, elle reste toutefois difficile à prouver. La revue de Vincent n'a pas laissé de traces laissant supposer une telle reconstruction généalogique.

Même questionnement en ce qui concerne *Connaître* et *La Semaine* qui paraît sous la responsabilité d'André Muret au moment où s'éteint la revue de Vincent, en juillet 1938. Certains éléments font penser qu'une filiation existe entre les deux organes de presse. Une large ouverture politique sur la gauche et les préoccupations intellectuelles identiques font penser que *Connaître* et *La Semaine* forment une continuité. André Muret signe en outre un article dans *Connaître* alors que Vincent est membre du comité de patronage de *La Semaine* et rédige, selon Pierre Jeanneret, plusieurs éditoriaux⁶². Quelque parenté qu'ait pu avoir *Connaître* et *La Semaine*, tous deux connaîtront un sort éphémère. Le journal de Muret sera interdit par les autorités fédérales une année après sa parution. Il faudra attendre les premières années de l'après-guerre pour que la presse communiste reparaisse au grand jour, après plusieurs années de clandestinité.

⁵⁸ André Rauber, *op. cit.*, pp. 408-409.

⁵⁹ Brigitte Studer, *op. cit.*, pp. 409-411 ; Pierre Jeanneret, *Popistes...*, pp. 334-335.

⁶⁰ Pierre du Bois, *Art. cit.*, p. 43.

⁶¹ Le Parti communiste suisse ne dispose pas de grand journal national. En Suisse romande, plusieurs journaux se sont succédés. *L'Avant-garde* remplace *La Nouvelle Internationale* et *Le Phare*. Couvrant toute la Romandie, il paraît toutefois irrégulièrement. Dès 1923, le *Drapeau rouge* supplante *L'Avant-garde*. Bimensuel, il devient hebdomadaire en 1932 et change de nom en 1934 pour s'appeler *La Lutte*. À Genève, le *Drapeau rouge* est interdit quelques mois après la fusillade du 9 novembre 1932 jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Léon Nicole qui lève l'interdiction. Cf. Brigitte Studer, *op. cit.*, pp. 409-410 ; André Rauber, *op. cit.*, pp. 298-305.

⁶² Pierre Jeanneret, *La Semaine...*, p. 14.